

Aménagement des accès au chantier

Objectif

■ Réduire le transport de boue du chantier vers la voie publique

Description

Limitation des écoulements superficiels et nettoyage des roues des engins de circulation en sortie de chantier à l'aide d'un bac à cailloux et d'une plaque de roulement (figure 48)

Les accès au chantier constituent des points sensibles. Les pneus et chenilles des engins de chantier transportent d'importantes quantités de boue vers la voie publique susceptibles d'engendrer une nuisance

pour les riverains, un risque à la circulation et des pollutions au sein du réseau d'assainissement de la chaussée ou vers le milieu aquatique le plus proche.

Afin de nettoyer les roues et de limiter les écoulements superficiels vers l'extérieur, différentes surfaces de roulement (dites « nettoyeurs décrotteurs fixes ») peuvent être aménagées, comprenant :

- une fosse drainante en granulats, de type « bac à cailloux » ;
- une plaque de roulement, dont la longueur est adaptée au diamètre des roues et dont la forme ondulée écarte la gomme des pneus pour faire tomber la boue et les cailloux incrustés.

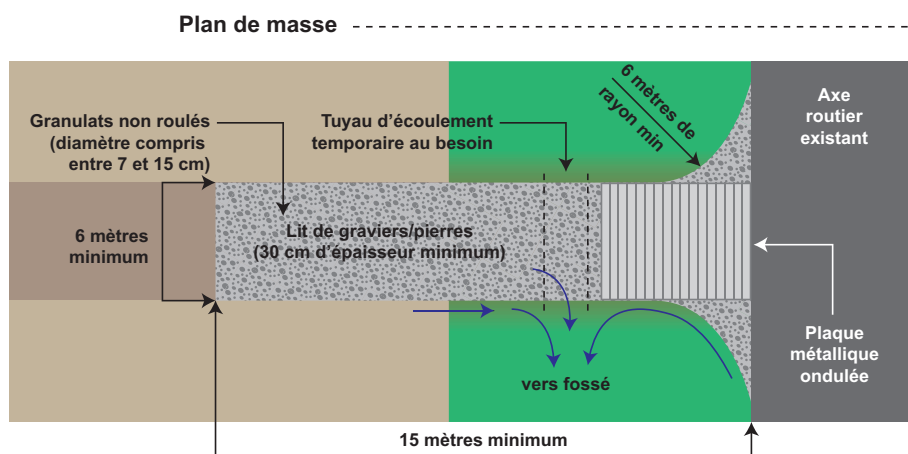
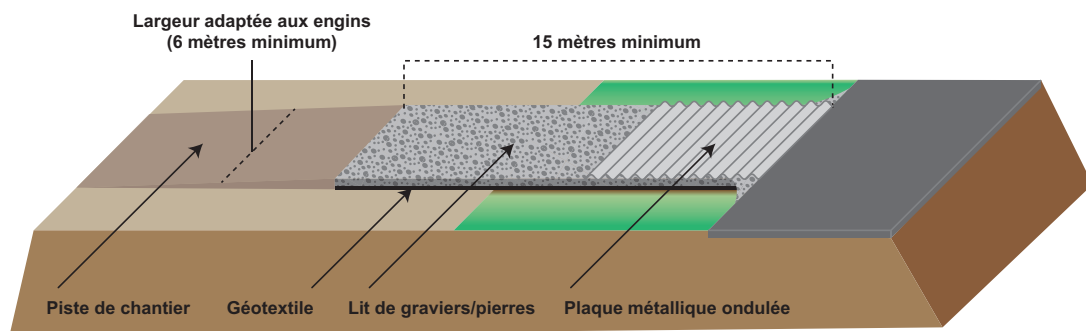


Figure 48. Schéma de principe d'un aménagement des accès au chantier. Les rapports de forme indiqués sont à adapter au cas par cas. Source : McCullah (2007).

© Biotope



Accès au chantier non aménagé.

© Véronique de Billy - AFB



Fosse drainante et grille métallique ondulée.

© GME



La longueur de la grille correspond à environ 10 fois le diamètre ou 3,5 fois la circonférence des roues. La forme ondulée écarte la gomme des pneus, ce qui fait tomber la boue et les cailloux incrustés.

© Véronique de Billy - AFB



Grille métallique ondulée de protection des accès au chantier.

Champs d'application

Points de sortie des camions et autres engins du chantier, des quais de déchargement ou des lieux de stockage des matériaux

Cette bonne pratique est recommandée dans les situations suivantes :

- la nature géologique des sols est limono-argileuse et colle aux pneus ;
- l'accès au chantier se fait via une piste pentue proche de milieux aquatiques ou une chaussée ouverte à la circulation du public.

L'installation de fosses drainantes ou de grilles de « nettoyage décroûtage » est déconseillée sur des surfaces en enrobé bitumeux ou en béton.

Spécifications

Avant l'installation des fosses drainantes et des grilles de « nettoyage décrottage », vérifier que le dossier d'exploitation sous chantier prévoit :

- une réduction du nombre de points d'accès au chantier ;
- la collecte des écoulements superficiels issus des accès au chantier (fiche Gérer n°1) et leur raccordement à des dispositifs de traitement provisoires des sédiments (fiches Traiter n°1, n°2 ou n°4) ;
- une indication des accès officiels au chantier à l'aide d'une signalétique adaptée complétée par une clôture des emprises (si nécessaire).

Réaliser les fosses drainantes et installer les grilles de « nettoyage décrottage » des roues des camions et autres engins circulant sur le chantier au démarrage des premiers terrassements.

Lors de la réalisation des fosses drainantes :

- ajuster le profil de l'accès pour diminuer sa pente ;
- dimensionner la fosse en fonction des engins les plus larges et les plus lourds circulant sur le chantier. À titre indicatif :
 - profondeur minimale = 30 cm (voire plus pour les engins lourds),
 - largeur minimale = 6 m (avec des sur-largeurs côté chaussée),
 - longueur minimale = 15 m ;
- déployer un géotextile non-tissé au fond de la fosse (sur toute sa surface) afin de limiter la mobilisation de sédiments ;
- installer un système drainant au point bas de la fosse et le raccorder aux dispositifs provisoires de traitement des sédiments ;
- remblayer la fosse à l'aide de granulats propres, non-friables et présentant une bonne résistance mécanique (Ø 50 – 150 mm). Éviter l'utilisation de granulats trop petits et/ou pouvant se bloquer dans les interstices des pneus.

Entretien, points de vigilance

Entretien de la partie terminale de l'accès au chantier pour éviter que les cailloux ne se répandent sur la chaussée

Retirer régulièrement de la voirie publique (*a minima* à la fin de chaque journée), les boues et autres sédiments résiduels issus du chantier

Inspecter très régulièrement les dispositifs et veiller à éviter l'accumulation de sédiments de part et d'autre de l'accès.

Curer les sédiments quand ils atteignent 1/3 de la capacité du dispositif

Compléter, sur des sites sensibles, les fosses drainantes et les grilles de « nettoyage – décrottage », par un système de lavage des pneus avec jets. Dans ce cas, veiller à raccorder ces eaux usées à un dispositif de traitement des eaux chargées en sédiments, avant d'atteindre le milieu aquatique ou le réseau pluvial

Laisser en place ces dispositifs de nettoyage des roues jusqu'à ce que le chantier soit terminé ou *a minima*, que les camions et autres engins du chantier ne risquent plus de transporter des boues en dehors du site

Cas particulier des fosses drainantes

La formation d'ornières indique un dysfonctionnement du dispositif. Vérifier ses dimensions (épaisseur et dimension des granulats, type de géotextile, etc.)

Renouveler (et recycler si possible) la couche superficielle de granulats dès que celle-ci est colmatée

Avantages

- Réduit le risque d'exporter des sédiments vers les cours d'eau et les zones humides
- Limite les nuisances et les risques liés à la circulation des camions et autres engins du chantier et les plaintes des riverains

Limites

- Nécessite un nettoyage régulier de la chaussée circulée, sauf en cas de lavage via des jets d'eau ou un broissage mécanique
- Perte d'efficacité des dispositifs sur un accès fortement pentu arrivant directement sur la chaussée
- Pour les fosses drainantes : risque de colmatage et de perte d'efficacité en l'absence d'entretien et de renouvellement(s) de la surface de granulats